Généalogie de trois générations de familles de MONTAGU habitant Paris au XVIème et XVIIème siècle

Texte écrit par Giselle Ollivier en août 1995 après des minutieuses recherches faites au CARAN de 1981 à 1991 puis remanié en mars 2007. Le nom de mes ancêtres est écrit en rouge.

giselle.ollivier@yahoo.fr

Premier degré

Symon de MONTAGU né vers 1490 fut destiné à la prêtrise dès sa naissance.

Après ses études au séminaire, il fut nommé prêtre à St Symon en Beauce mais résida à Paris.

Son beau-frère Jehan Legrand, mari de sa sœur Marie, étant décédé, il fut nommé tuteur et curateur des trois enfants en bas âge. Il signa une quittance en leur nom le 19 novembre 1518 pour la vente d'une partie de leurs biens (ET/VIII/16)

Sa sœur étant décédée, il fit donation irrévocable de tout son patrimoine à ses neveux et nièces en 1540. Gabriel Legrand, l'aîné, reçut la moitié à partager avec son frère Benoît et sa sœur non nommée, femme de Symon Aduc. Les enfants nés du second mariage de Marie avec Jehan de Formaget, lui-même également disparu, bénéficièrent de l'autre moitié (Y/86)

Ces legs consistaient en rentes, revenus, immeubles, terres, prés et vignes situées à Coulanges la Vineuse, Mailly le Château et Mailly le Boucher dans le département de l'Yonne. Cette région semblerait être le berceau de cette famille.

Il mourut peu après à une date inconnue.

Marie de MONTAGU naquit vers 1494.

Elle se maria vers 1512 à Paris Jehan Legrand secrétaire du Roy et procureur en Parlement de Paris.

Les jeunes époux habitèrent à Paris dans le quartier de l'église St Eustache où leurs enfants furent baptisés. Son époux décéda quelques années plus tard, la laissant avec trois enfants en bas âge.

A cette époque, une jeune veuve ne pouvait rester longtemps seule avec ses enfants. Un collègue de son défunt mari la demanda en mariage.

Elle épousa Jehan de Formaget vers 1517 à Paris.

Son second mari détenait aussi la charge de secrétaire du Roy et procureur en Parlement de Paris.

Le 24 décembre 1517, tous deux firent un échange avec Anthoyne Thierry et sa femme Catherine Hémant. Cette transaction consistait en la donation d'une maison à Chastres sous Montlhéry (actuellement Arpajon) à l'enseigne *le Chapeau rouge* contre quatorze arpents de terre au terroir de Crozon près Montceaulx lès Corbueil et trois quartiers de vignes au terroir de Corbueil (actuellement Coudray-Monceau et Corbeil-Essonnes) (ET/VIII/15)

De cette nouvelle union naquirent quatre enfants. Elle rendit l'âme après la naissance du quatrième 1528 à l'âge d'environ 34 ans.

Son mari se remaria avec Denyse Parlin qui fit son testament le 19 janvier 1532 (ET/III/7)

N... de MONTAGU frère des précédent est mon ancêtre non identifié. Il naquit vers 1498 et se maria vers 1525.

Hugues de Formaget, fils de Marie de Montagu, se disait de la lignée et parenté de Joseph de Montagu, mon premier ancêtre connu. L'étude des nombreux actes notariés rédigés en son nom m'a permis d'établir sa filiation avec certitude. Nous les retrouverons tous deux dans les pages suivantes.

Deuxième degré

Enfants de Jehan LEGRAND et de Marie de MONTAGU

Gabriel LEGRAND l'aîné des enfants, naquit vers 1513.

Ses études de droit lui permirent d'accéder à la fonction d'*advocat en la Cour du Chastelet de Paris*. En 1540, son oncle Symon de Montagu *prêtre*, lui fit donation de la moitié de ses biens, à partager avec son frère et sa sœur. La date de sa mort est inconnue.

Benoît LEGRAND naquit vers 1514.

L'acte de donation fait par son oncle Symon de Montagu en 1540, le qualifie de *secrestaire de M. de la Rochepot*. C'est le seul acte connu qui mentionne son nom. La date de sa mort est inconnue.

N... LEGRAND naquit vers 1515. Son prénom n'est pas mentionné sur l'acte de donation fait par son oncle en 1540. Elle est seulement citée comme étant la femme de M. Symon Aduc. C'est le seul acte connu qui mentionne son nom. La date de sa mort est inconnue.

Enfants de Jehan de FORMAGET et de Marie de MONTAGU

Pierre de FORMAGET naquit à Paris vers 1520.

Après la mort de son père, il fit un échange de biens avec son frère Hugues à qui il délaissa des vignes situées à Coulanges la Vineuse contre une maison à Paris. L'acte rédigé le 31 août 1568 par Me Lemoyne fut insinué au Châtelet le 9 septembre suivant. Il y est désigné comme *noble homme*, *Seigneur du Fayet* (Y/109) Il mourut avant 1586 à une date inconnue.

Hugues de FORMAGET naquit à Paris vers 1522.

Il habita rue St Antoine et fut paroissien de l'église St Paul. Il exerça la charge de greffier en la Chambre des Comptes de Paris et porta le titre de Sieur de Franconville en Gastinois et du Fayet.

Il se maria avec Catherine Grassetau, veuve, par contrat insinué au Châtelet le 18 mars 1568 (Y/108)

Le 8 août 1584, il fit donation de 500 livres tournois de rentes annuelles et perpétuelles à son filleul Hugues de Montagu, par acte passé chez Me de Chazerets (ET/I/8) Nous y lisons que :

Si le donataire mourait avant l'âge de 25 ans, les rentes reviendraient à son père Joseph et aux siens pour la bonne amour naturelle que ledict sieur donateur a toujours porté et porte encore à présent ausdicts sieurs Joseph et Hugues de Montagu, père et fils, estant de son lignage et parenté, mesme que ledict donataire est son filleul.

Très attaché à la famille, il fut aux côtés des siens en de nombreuses circonstances.

Il assista en 1586 au contrat de mariage de sa petite-cousine Catherine de Montagu et de François Soly.

En 1588, il fut aussi présent au contrat de mariage de Joseph de Montagu et de Catherine Charron.

Sa femme mourut en décembre 1596 après avoir fait un testament en sa faveur.

Le 15 janvier 1597, il fit inventorier les biens de la communauté par Me Trouvé (ET/CVII/98)

Son frère Jacques mourut sans postérité en 1597. Héritier de ses biens, il partagea avec sa sœur Anne, par acte de donation rédigé par Me Trouvé et insinué au Châtelet le 13 janvier 1598 (Y/136).

Après l'entrée en religion de son filleul, il ratifia la donation faite en 1584, pour en faire bénéficier le père de celui-ci. L'acte du 25 janvier 1599 fut rédigé par Me de Chazerets à la suite du précédent (ET/I/8) Il avait atteint un âge avancé quand il signa plusieurs quittances en décembre 1606 chez Me Trouvé.

La date de sa mort est inconnue. Aucun inventaire n'a été trouvé à ce jour.

Journage 88

L'hypothèque souscrite sur ses biens pour garantir sa donation permet d'en connaître l'importance :

...des terres à Franconville en Beausse, bailliage d'Orléans... moyenne et basse-cour, jardin, colombier et pièces de vignes, terres labourables, quatre-vingts arpents de bois taillis, trois moulins à eau, l'ung appelé Franconville, l'aultre Chastillon et l'aultre Poilnau, une mestairie assize à Morville près Puyseaux en Gastinois, consistant en cent arpents de terres...item une maison et astenances d'icelle assize à Paris en la rue St Anthoyne, une aultre maison scize à Paris en ladicte rue St Anthoyne et une aultre maison aussy assize à Paris en ladicte rue St Anthoyne...

Anne de FORMAGET naquit à Paris vers 1525.

Elle fut mariée vers 1545 avec Georges Leclerc chastelain de Balsac en Velay.

En 1586, elle n'assista pas au contrat de mariage de sa petite-cousine Catherine de Montagu et de François Soly. Elle demeurait probablement sur ses terres.

En 1598, elle reçut sa part d'héritage après la mort de son frère Jacques, comme il est dit plus haut. La date de sa mort est inconnue.

Jacques de FORMAGET naquit à Paris vers 1528. Sa naissance coûta la vie à sa mère.

Il se maria avec Marguerite Girard par contrat insinué au Châtelet le 9 juillet 1572 (Y/113).

Il n'assista pas au contrat de mariage de sa petite-cousine Catherine de Montagu et de François Soly.

Il mourut avant 1598 sans postérité. Son frère Hugues et sa sœur Anne se partagèrent ses biens.

Enfant de N... de MONTAGU

Joseph de MONTAGU naquit vers 1532. On ne lui connaît ni frère ni sœur.

Il exerçait le métier de marchand de tissus et de passementerie avec la qualité de bourgeois de Paris.

Il épousa Denyse Robyneau vers 1563 à Paris. La future épouse était la fille d'Ancelot Robyneau bourgeois de Paris et de Françoise Martin. Le couple habita rue St Denis dans une maison à l'enseigne des Trois Etoiles où se trouvait la boutique de tissus et de passementerie. Les cinq enfants furent baptisés dans l'église St Eustache. Le 19 novembre 1564, il assista chez Me Ymbert au contrat de mariage de sa belle-sœur Geneviève Robyneau et de Toussaint Symon (ET/XX/60)

Très lié avec son cousin Hugues de Formaget, il le choisit comme parrain de son fils Hugues né en 1571.

Le 24 septembre 1578, Jacques Lejay *Conseiller secrétaire du Roy et maître des comptes* lui vendit une maison composée d'un corps d'hôtel et ses dépendances, sise à Paris près de la Porte St Honoré (ET/I/3).

Sa femme mourut à Paris en octobre 1585. L'inventaire des biens de la communauté contient cinquante pages difficiles à déchiffrer. La date du mariage n'est pas mentionnée (ET/I/51)

Le 8 mars 1586 il signa le contrat de mariage entre sa fille Catherine et François Soly *marchand bourgeois de Paris*, libellé par Me de Chazerets (ET/I/11) La cérémonie fut célébrée le lundi 21 avril. La jeune femme mourut subitement le lendemain de ses noces, se serait-elle suicidée pour ne pas subir un mari choisi par son père ? Nul ne peut le dire. L'époux fut contraint de rendre la dot le 20 mai suivant.

Ces deux décès survenus en l'espace de quelques mois furent de dures épreuves pour la famille. Les conditions de vie étaient pénibles en cette période trouble où les guerres de religion faisaient rage. Les Parisiens vivaient dans l'insécurité permanente.

Vers 1587, il maria sa fille Adrianne avec Hugues Cochin maître brodeur et bourgeois de Paris.

Denyse fut mariée à son tour avec Jacques Delaistre marchand bourgeois de Paris.

Geneviève, la plus jeune, prit le voile et devint religieuse professe en l'abbaye St Vincent à Senlis.

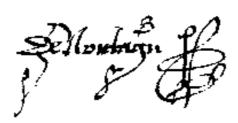
Le 26 décembre 1588, il épousa en deuxièmes noces une veuve du nom de Catherine Charron. Toute la famille assista au contrat libellé par Me de Chazerets (ET/I/16) Il résidait toujours rue St Denis mais à l'enseigne *le Chef St Jean*. Il ne fréquentait plus l'église St Eustache mais l'église St Leu-St Gilles.

Déjà veuve en 1589, sa fille Denyse se remaria avec Nicolas Cousinet par contrat du 14 octobre 1591.

Il avait conservé des rapports affectueux avec la famille de sa première femme. Le 28 octobre 1596, il assista au contrat de mariage de sa nièce Anne Robyneau et de Bénigne Leroy (ET/CV/71).

Il bénéficia de la donation faite en 1584 par Hugues de Formaget à son fils Hugues devenu religieux *de l'ordre des frères Capucins*. Le donataire ratifia le contrat en sa faveur le 25 janvier 1599.

Il perdit sa deuxième épouse vers 1600. Sa fille Denyse décéda au mois d'août 1610. Ce dernier coup du sort lui fut fatal, il ne s'en remit pas. Il mourut à Paris le 27 novembre 1610 à l'âge d'environ 68 ans.



Il avait connu l'horreur des guerres de religion et le massacre de la St Barthélémy en 1572, les sièges de Paris puis l'entrée d'Henri IV dans la ville en 1594. L'ère de paix qui suivit ces événements apporta enfin la tranquillité et la prospérité. L'inventaire rédigé par Me Mahieu le 13 décembre suivant est indéchiffrable (ET/CV/109)

Troisième degré

Enfants de Joseph de MONTAGU et de Denyse ROBYNEAU

Adrianne de MONTAGU naquit à Paris en 1565. Agée de 20 ans à la mort de sa mère, elle essaya de la remplacer durant quelques années auprès de ses sœurs et de son frère. Sa sœur Catherine se maria la première en 1586 et mourut le lendemain de ses noces. Ce pénible évènement familial lui causa beaucoup de peine. Denyse épousa Jacques Delaistre l'année suivante. Hugues et Geneviève entrèrent en religion. Elle convola en justes noces vers 1588 avec Hugues Cochin *maître brodeur et bourgeois de Paris*. Les époux demeurèrent rue Maubuée, paroisse St Médéric, dans une maison à l'enseigne de *la Fleur de lys*. Son père se remaria le 26 décembre 1588 avec Catherine Lecharron.

Dans son testament du 25 août 1609, sa sœur Denyse demanda à son mari Nicolas Cousinet, de la prendre chez lui après sa mort pour gouverner son ménage. Il ne semble pas qu'elle ait accepté cette charge. Après le décès de sa sœur, quoique séparée de biens, elle demeurait toujours avec son mari dans la maison conjugale. Sa tante Anne Robyneau mourut peu après Denyse. Son père décéda à son tour au mois de décembre 1610. Elle assista à l'inventaire après décès, en compagnie de son beau-frère, tuteur de ses enfants mineurs.

La série des deuils continua. Son mari Hugues Cochin mourut en 1611. Puis, en 1613, sa tante Geneviève Robyneau, veuve de Toussaint Symon, rendit l'âme à son tour. Elle hérita du quart des biens, l'autre quart revenant aux enfants Cousinet. Anne Robyneau sa cousine germaine, légataire universelle de leur tante, héritait de l'autre moitié (ET/CV/113)

Les rentes léguées par Hugues de Formaget en 1584 lui étaient revenues après la mort de son père. Elle les revendit le 26 janvier 1615 par acte chez Me Haut de Sens (ET/LIV/484)

Elle fit la connaissance de Jehan Augiroux de 22 ans son cadet. Elle n'hésita pas à l'épouser. Voulait-elle rattraper le temps perdu et connaître un bonheur qui lui avait échappé ? Le contrat rédigé le 6 décembre 1616 par Me Collé spécifie que le futur époux était âgé de 29 ans. L'âge de la future épouse n'est pas mentionné et pour cause ! La famille désapprouvait sans doute cette union car personne n'assista au contrat. En plus de sa dot de 1 500 livres tournois, elle fit donation à son jeune mari de tous ses biens propres qu'il accepta avec empressement (ET/CV/544)

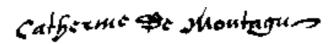
Elle mourut après 1628, la date de son décès est inconnue à ce jour.

de désamme de monfagu 07

Catherine de MONTAGU naquit à Paris en 1568, elle avait 17 ans à la mort de sa mère.

Son père la maria avec François Soly *marchand bourgeois de Paris* par contrat rédigé le 8 mars 1586 par Me de Chazerets (ET/I/11) Le mariage fut célébré le lundi 21 avril suivant en présence de toute la famille. Cette pauvre jeune femme mourut le 22 avril 1586 à l'âge de 18 ans le lendemain de ses noces.

Quel drame cela peut-il cacher ? On peut supposer qu'elle se soit suicidée par désespoir pour ne pas vivre avec un homme choisi par son père. Ou bien était-ce un crime perpétué au nom de la religion ? Le mari fut contraint de rendre la dot par acte du 20 mai 1586 (ET/I/11)



Denyse de MONTAGU naquit à Paris au début de l'année 1570, portée sur les fonts baptismaux par Jehan de Villebichot, mari de sa tante Anne Robyneau.

Elle avait à peine 16 ans à la mort de sa mère.

Vers 1587, son père la maria avec Jacques Delaistre *marchand bourgeois de Paris*, l'un de ses collègues. Connaissant le métier du négoce des tissus, elle devint son associée et participa activement aux affaires. Il décéda deux ans après les noces, peut-être victime de l'insécurité qui régnait à Paris en ces heures sombres des guerres de religion. De cette union très brève naquit une fille posthume prénommée Jacqueline qui mourut en bas âge.

En 1590, elle retourna vivre chez son père. Sa belle-mère Jehanne Bourlon veuve de François Delaistre, voulut s'emparer des biens du ménage en revendiquant l'héritage de son fils. Denyse ne se laissa pas impressionner et intenta un procès devant le Prévôt des marchands et son lieutenant civil, assistée de son père et de son parrain. Reconnaissant son bon droit, le Prévôt leur fit conclure un accord à l'amiable.

Elle récupéra les meubles, les bijoux, la vaisselle d'argent et les ustensiles de cuisine apportés en dot. Les marchandises achetées en association commerciale avec son mari lui revinrent de plein droit pour moitié. Un acte fut signé chez Me Levasseur le 9 septembre 1590 (ET/XVI/08)

Elle se remaria avec Nicolas Cousinet par contrat du 14 octobre 1591. L'acte rédigé par Me Desnotz n'existe plus, il n'a pas pu être étudié au CARAN.

Son nouvel époux *marchand bourgeois de Paris* était de la même corporation que le premier. Les jeunes mariés demeurèrent rue St Denys, dans une maison faisant le coin de la rue de la Tabletterie. Sept garçons furent baptisés dans l'église St Germain l'Auxerrois.

Son mari était veuf et père d'une petite Anne âgée de 6 ans, qu'elle éleva avec ses enfants. Celle-ci fit preuve d'ingratitude en 1607 en demandant la saisie et la mise sous scellés des biens meubles appartenant à la communauté du couple. Denyse fit de nouveau appel au Prévôt des marchands. Elle obtint gain de cause après avoir demandé la séparation de biens. Un acte fut signé chez Me Mahieu (ET/CV/102)

Dans son testament du 25 août 1609 elle fit le vœu d'être enterrée avec son premier mari au cimetière des Innocents. L'avait-elle aimé plus que le second ? Après quelques donations à ses servantes et à celles de ses tantes, elle légua ses biens à Nicolas Cousinet, le nommant son légataire universel et tuteur de leurs enfants. Elle lui demanda d'accueillir sa sœur Adrianne pour gouverner le ménage. Elle pria sa tante Anne Robyneau veuve de Jehan de Villebichot, *de faire du bien à ses enfants quand il plaira à Dieu de l'appeler*. Veuve sans enfants, celle-ci avait légué ses biens à ses nièces par son testament du 1er mai 1608 (ET/LIV/470) Denyse l'ayant devancé dans la mort, ses enfants héritèrent de ce legs (ET/LXI/156) Elle mourut prématurément en 1610 à l'âge de 40 ans.

- montign z

Sa vie se déroula sous les règnes de Charles IX, Henri III et Henri IV. Elle n'avait que deux ans le jour du massacre de la St Barthélemy. Elle n'en a probablement pas gardé de souvenirs mais aurait pu être traumatisée par les cris et le bruit. Les épreuves se sont succédées en commençant par la mort de sa mère, puis par celle de son premier mari et de sa petite Jacqueline. La perte de ces êtres chers lui causa beaucoup de chagrin. Elle travailla dans le commerce des tissus et ne mena pas une vie d'oisive. Femme de caractère, elle semble avoir fait front à l'adversité. Son aisance matérielle la préserva de la misère qui sévissait à Paris durant les sièges de la ville quoique les affaires n'étaient sans doute pas florissantes.

Hugues de MONTAGU naquit à Paris en 1571. Agé de 15 ans à la mort de sa mère, il se retira du monde pour devenir religieux de *l'ordre des frères Capucins*.

Comme il est dit plus haut, il reçut en 1584 une importante donation de son parrain et cousin, Hugues de Formaget. Ces rentes lui auraient assuré une vie matérielle aisée mais il préféra vouer sa vie à Dieu sans profiter de ses richesses. Ses biens revinrent à son père. Celui-ci l'avait-il poussé à endosser l'habit de moine pour se les approprier ?

Sa tante Geneviève Robyneau, veuve de Toussaint Symon, lui légua une petite rente viagère de 25 livres tournois dans son testament du 21 janvier 1613. Cette petite somme lui suffisait pour ses menues dépenses. Il mourut après 1613 à une date inconnue.

Grigue Do Moutaga

Geneviève de MONTAGU naquit à Paris en 1572. Agée de 13 ans à la mort de sa mère, elle prit le voile et devint religieuse professe en l'abbaye St Vincent à Senlis.

Par son testament du 1er mai 1608, sa tante Anne Robyneau, veuve de Jehan de Villebichot, lui légua 25 livres tournois de rentes trimestrielles, à prendre sur sa succession, sa vie durant (ET/LIV/470)

Par son testament du 21 janvier 1613, son autre tante Geneviève Robyneau, veuve de Toussaint Symon, lui légua aussi une petite rente de même valeur (ET/CV/112) Ce pécule devait lui servir pour ses dépenses personnelles en dehors de la Communauté. La date de son décès est inconnue.

L'histoire de ces familles s'arrête là puisqu'il n'y eut pas de descendant mâle.

Extrait de l'inventaire de la communauté Montagu/Robineau du 10/10/1585 écrit en vieux Français Etude I registre 51 Me Chazeretz inventaires de l'année 1585

L'an mil cinq cent quatre-vingt-cinq, le lundy dixième jour d'octobre après midy et aultres jours suivants, à la requeste d'honorable homme Joseph de Montagu, marchant Bourgeois de Paris, demeurant rue St Denys à l'enseigne des trois estoilles, tant en son nom que comme tuteur et curateur de Hugues de Montagu aagé de quinze ans, Adrianne aagée de vingt ans ou environ, Catherine aagée de dix-sept ans, Denyse aagée de seize ans et de Geneviefve de Montagu aagée de treize ans ou environ, enffants myneurs d'ans de luy et de desfunte honorable femme Denyse Robineau jadis sa femme. Lesdicts enffants habiles à eulx dire, porter et nommer héritiers chacung pour ung cinquième de ladicte desfunte leur mère et aussy à la requeste et présence d'honorable homme Toussaintz Symon marchant bonnetier Bourgeois de Paris, demeurant rue du Crucifix St Jacques de la Boucherye, à l'enseigne de la barbe blanche, oncle à cause de Geneviefve Robineau, sa femme et subrogé tuteur quant à la confection du présent inventaire, partaige et actions par Martin Haguemer et Jehan Chazeretz notaires du Roy nostre Sire en son Chastelet de Paris, fut et a esté faict inventaire de tous et chacungs les biens meubles, ustensiles d'hostel, marchandises de mercerye grossyère dont... ledict de Montagu, bagues, joyaulx, or et argent monnoyé ou non monnoyé, dettes, tiltres ... demeurés après le treppas de ladicte desfunte Denyse Robineau qui estaient commungs entre elle et ledict de Montagu, trouvés et estant en une maison et desfunte sa femme estaient demeurant, comme est demeurant ledict de Montagu, scize à Paris en ladicte rue St Denys à l'enseigne "des trois estoilles", lesdicts biens monstrés et ... par ledict de Montagu, par René Lebel, serviteur et par Germaine Colong servante audict hostel lesquels ont faict serment solennel et ... monstrer de tous lesdicts biens qui estaient demeurés après le treppas de ladicte desfunte, etc... par Paul Dupont sergent à verges et juré priseur de biens au Chastelet de Paris assisté quant à la prisée de ladicte marchandise d'honorable homme Guillaume Lemaistre... marchant mercyier grossyer et Bourgeois de Paris et quant aulx bagues et joyaulx, or et argent non monnoyé d'honorable homme Guillaume N... maistre orfebvre à Paris lesquels ont presté serment aussy pardevant iceulx notaires soulz signés, etc...

Et premièrement dessendus en la cave dudict hostel a esté trouvé ce qui en suit :

Item deux muids de vin clairet de Bourgogne ... Item trois muids de futailles ... Item ung petit baril, En la cuisine de ladicte maison a esté trouvé ce qui en suit :

Item une petit ... Item une sallière ... Item une aremoire de cuisine ... fermant à deux verrous ... Item une fontaine d'airain Item trois ... Item quatre chaudrons d'airain tant grands que petits garnys de leurs ... Item deux chandelliers de cuivre ... Item une bassine en coulleur, ung faictout, ung bassin à laver en cuivre... Item une marmite de fer de fonte, deux cuillers Item une grande marmite de fer de fonte, etc... (illisible) En la boutique de ladicte maison astenante a esté trouvé ce qui en suit :

Item une table de boys de chesne assise sur deux tréteaux à pilliers ... Item ung banc de boys de chesne à hault dossier ... fermant à clef ... Item ung comptoir de boys de chesne à vantaulx de drappyer garny d'ung guichet ... Item une aremoire de boys de chesne ... et quatre petits ... servant à faire, etc...

Au magazin de ladicte maison ayant vue sur la rue de la Champvarenye a esté trouvé ce qui en suit :

Item une table de boys de noyer ... Item une aremoire faicte d'ung ... de large à quatre estaiges servant ... Item une grande aremoire de boys de chesne fermant à clef ... Item une grande aremoire de boys ... Item ung ... de fil garny de son plateau de boys ... Item trois trumeaux de boys blanc ...

En la salle de ladicte maison a esté trouvé ce qui en suit : Item une table de boys de noyer assise sur ung tréteau à pilliers tournés... Item un escabeau de boys de noyer à pilliers tournés ... Item un dessous de boys de chesne... Item une petite table attachée à la muraille ayant ung petit ... Item une aremoire de boys de chesne ... à quatre guichets ... Item deux soufflets de cuir, etc... (suite illisible)

En la boutique haulte de ladicte maison donnant sur la rue St Denys a esté trouvé ce qui en suit : Item ung grand banc de boys de noyer garnys de deux ...servant de ...Item une aremoire de boys de chesne ...

En la petite boutique haulte a esté trouvé ce qui en suit : (illisible)

En la chambre où est décedée ladicte defunte ayant vue sur la rue de la Champvarenye a esté trouvé :

Item une table de boys de noyer assise sur ses chassis... Item un escabeau ... Item un dressoir de boys de noyer avecq guichets femant à clef ... Item une grande aremoire de boys de noyer à quatre guichets fermant à clef et deux ... Item ung coffre de boys de chesne ... fermant à clef ... Item un couchage de boys de noyer garny... Item une chaise à hault dossier de boys de chesne ... à l'antique ... Item une petite chaise à bas dossier de boys blanc ... Item ung petit coffre de boys de chesne ... Item ung aultre coffre de boys de chesne ... Item ung coffre de bahut ... (suivent 25 lignes illisibles) ... Item ung tableau painct à l'huile, etc... (suivent 4 pages illisibles)

Ensuite les habits et dessous d'hommes :

Item ung manteau de soye noire ... Item ung aultre manteau de ... Item ung justaucorps en soye de Beauvais ... Item un justaucorps ... Item ung pourpoinct de satin ... Item ung grand manteau de drap noir ... Item trois haults de chausse ...

Item ung aultre hault de chausse de soye de Beauvais ... Item ung manteau de ... doublé de soye ... Item ung justaucorps

Item ung manteau de ... Item une robe de chambre de drap ... Item, chapeaux, pourpoincts, etc...

Ensuite les habits de femmes :

Item deux manteaux de soye ... Item deux aultres manteaux de soye ... Item une robbe d'apparat ... Item une aultre robbe d'apparat rouge ... Item une grande robbe de serge ... Item deux chapeaux ... (suite illisible)

Ensuite le linge : (premières lignes illisibles)

Item ung drap en toile de chanvre ... Item ung aultre drap en toile de chanvre ... Item deux petits draps ... Item deux nappes ... Item une aultre nappe ... Item une aultre nappe ... Item plusieurs nappes ... (suivent 2 pages illisibles) ... Item une douzaine de draps en toile ... Item une douzaine de draps en toile ... Item vingt aultres draps en toile ... Item six nappes ... Item six aultres nappes ... Item six aultres nappes ... Item une douzaine de nappes ... Item encore une douzaine de nappes ... (suivent 2 pages illisibles) ... Item huite douzaine de serviettes ... Item neuf douzaines d'aultres serviettes ... Item trois douzaines de serviettes, etc...

Ledit de Montagu a dit que le linge servant à l'usage de ladicte desfunte serait partagé entre ses filles,

Ensuite bagues, joyaulx d'or et d'argent ...

Item trois cuillers d'argent ... Item une esquière d'argent Item une escuelle, une montre, le tout d'argent ... Item une brauche de corail garnye d'un bout d'argent ... (suivent dix lignes illisibles) ... Item trois anneaux d'or en l'ung duquel estant enchassé ung petit diamant, etc...

Ensuite les deniers comptants trouvés au ... de la présente chambre de ladicte maison ... (10 lignes illisibles)

Et premièrement dix pistolles de vingt sols et dix sols ... Item en testons 356 ensemble vallant en escus 344 escus, etc...

Ensuite la marchandise trouvée tant au magazin que dans les boutiques de ladicte maison :

Et premièrement quatre demyes pièces de ... Item cinq pièces d'aultres ... Item quatorze demyes pièces ... Item cinquante aulnes de pièces naturel et couleur ... quatre pièces de soye ... cinq pièces de soye noire ... une pièce de soye noire ... (2 lignes ilisibles) ... une pièce de gros grain des Flandres viollet ... sept pièces de gros grain des Flandres viollet ...

(quelques lignes ilisibles) ... une pièce de toile des Flandres ... une pièce de satin de Bruges viollet et tenant 15 aulnes ... une pièce de satin de Bruges blanc ... quatre demy rosettes de ... viollet et blanc ... cinquante-cinq paires de bas ... plusieurs pièces de velours, etc... (suite illisible,11 pages difficiles à déchiffrer)

Dettes et créances (11 pages illisibles, trop difficiles à déchiffrer)

Dettes de Joseph de Montagu pour marchandises non payées (3 pages illisibles, trop difficiles à déchiffrer)

Les tiltres

Item un acte du Chastelet daté de l'an mil cinq cent soixant-dix-huit le mardy 24ème jour de septembre, signé Cathereau et Chazeretz, déclare noble homme M. Jacques Lejay *Conseiller du Roy, maistre ordinaire de ses comptes* et demoiselle Jehanne de Soullefont, sa femme de luy autorisée, avoir vendu, ceddé, transporté et sollidairement garrentir de tous troubles et empeschements générallement ... audict de Montagu lors présent et acheptant une maison consistant en un corps d'hostel sur le devant ... un petit corps d'hostel joignant ... aveq court, puis et jardin ... près la porte St Honoré qui appartient audict Lejay de son propre, etc...

Item un acte de donacion en date du 28ème jour d'aoust de l'an mil cinq cent quatre-vingt-cinq, signé Haguemer et Chazeretz, par noble homme M. Hugues de Formaget, Sieur du Fayet et de Franconville greffier des requestes du Pallais lequel avait délivré coppie de l'acte qui fut faict le 24ème jour de mars de l'an mil cinq cent quatre-vingt-quatre, signé par ledict Chazeretz, pour donacion à son filleul Hugues de Montagu, fils mineur dudict Joseph de Montagu, etc... (suite trop difficile à déchiffrer)

Sources

- Insinuations du Châtelet de Paris
- Minutes des notaires parisiens
- Histoire de la Chancellerie par TESSEREACE
- Catalogue des inventaires après décès faits à Paris de 1483 à 1547 par M. JURGENS
- Recueil d'actes notariés relatif à l'histoire de Paris et de ses environs au XVIème siècle d'Ernest COYECQUE
- Livre des couleurs et bannières du Châtelet de Paris
- Fichiers du minutier central